

COMMUNE DE DANNEMOIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 03 juin 2023 conformément aux articles 2121,10 du Code Général des Collectivités Territoriales sur l'ordre du jour suivant :

1. Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants

INFORMATIONS DIVERSES

Sont présents :

M. Fabien KEES, Maire,

Mme Fernanda DOS SANTOS MORAIS, Mme Monique PAILLET, M. Olivier MARTIN, Maires-Adjoints

Mme Jennifer GAUTRET, Mme Joanna HAMONIAUX, Mme Sandra RODIER, M Richard HEYSEN, MM. Bertrand SARREY, Frantz VAUDRY Conseillers Municipaux

Absent excusé ou représenté :

Mme Laurence AFONSO pouvoir à Mme Monique PAILLET

M ; Fabrice DURAND pouvoir à Mme Fernanda DOS SANTOS MORAIS

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien KEES qui souhaite la bienvenue aux Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance, Mme Fernanda DOS SANTO MORAIS qui accepte.

Monsieur le Maire s'assure que l'ensemble des élus du Conseil Municipal a bien pris connaissance du dernier procès-verbal du 09/06/2023 envoyé de façon dématérialisée et précise que l'affichage réglementaire a été respecté.

Le procès-verbal du 09/06/2023 est adopté à l'unanimité.

1 – Elections sénatoriales – Désignation des délégués et suppléants

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Electoral et notamment ses articles L283 L293 et R131 à R148,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Considérant que le bureau électoral est présidé par Monsieur Fabien KEES Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents,

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Candidatures Délégués :

Monsieur Fabien KEES, Madame Fernanda DOS SANTOS MORAIS et Mme Monique

PAILLET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 12

A déduire : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12 Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

Madame Monique PAILLET 12 voix

Monsieur Fabien KEES : 12 voix

Madame Fernanda DOS SANTOS MORAIS 12 voix

Les trois candidats délégués, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués.

Candidatures délégués suppléants

M. Olivier MARTIN, M. Richard HEYSEN, Madame Jennifer GAUTRET, .

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Nombre de bulletins : 12

A déduire : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 12 Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

Monsieur Richard HEYSEN : 12 voix

Madame Jennifer GAUTRET : 12 voix

Monsieur Olivier MARTIN: 12 voix

Les trois délégués suppléants, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamé délégués suppléants.

Le Conseil Municipal désigne :

Monsieur Fabien KEES, Madame Fernanda DOS SANTOS MORAIS et

Mme Monique PAILLET comme délégués qui acceptent

Et Monsieur Richard HEYSEN, Mme Jennifer GAUTRET, et M. Olivier MARTIN comme délégués suppléants qui acceptent

La séance est levée à 20 h 10

Fabien KEES

Fernanda DOS SANTOS MORAIS,

Monique PAILLET

Olivier MARTIN

Jennifer GAUTRET

Joanna HAMONIAUX

Sandra RODIER

Richard HEYSEN

Bertrand SARREY,

Frantz VAUDRY

Laurence AFONSO pouvoir à Monique PAILLET

Fabrice DURAND pouvoir à Fernanda DOS SANTOS MORAIS